



PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA VILLE DE NICE

Le débat portant sur les orientations générales du budget 2023 s'est tenu le 31 mars 2023. La séance du conseil municipal consacrée à l'examen du budget primitif 2023 est programmée le 14 avril 2023.

La présentation des budgets communaux est normée par le législateur. Elle est structurée en deux grands ensembles :

- La section de fonctionnement retrace les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux, telles que les charges de personnel ou les produits issus de la valorisation du domaine par exemple.
- La section d'investissement retrace les dépenses et recettes relatives à des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune.

LE BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement :

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 581,2 millions d'euros auxquels il convient d'ajouter le résultat dégagé à la clôture de l'exercice 2022, soit 16,6 millions d'euros.

Elles proviennent pour l'essentiel de la fiscalité directe locale et des concours financiers de l'Etat. Il doit être souligné qu'en suite des diminutions significatives de taux mises en œuvre en 2019 et en 2020, la Ville de Nice sera en 2023 la grande ville de France affichant le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties le plus faible de France.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 568,3 millions d'euros. Il s'agit pour l'essentiel des charges de personnel et des charges à caractère général.

Depuis de nombreuses années, la ville de Nice a engagé des économies importantes sur ces postes de coûts sans dégradation de la qualité du service public, en constituant par exemple des services communs entre la Ville de Nice, la Métropole Nice Côte d'Azur et le Centre Communal d'Action Sociale de Nice.

L'autofinancement :

Grâce aux efforts de gestion entrepris au cours des dernières années, la section de fonctionnement dégage un autofinancement prévisionnel de 29,5 millions d'euros, qui permet de financer les dépenses de la section d'investissement.

La section d'investissement :

Les recettes réelles d'investissement atteignent 172,6 millions d'euros. Elles sont constituées, pour l'essentiel, de produits de cessions d'actifs, de subventions d'investissement reçues et d'emprunts.

L'encours d'emprunt est projeté à 575,2 millions d'euros au 31/12/2023.

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 202,1 millions d'euros. Elles comprennent, en particulier, les dépenses d'équipement qui s'établissent à 114,8 millions d'euros auxquelles il convient d'ajouter 10 millions d'euros portant sur le différé de paiement de l'acquisition de l'ancien hôpital Saint-Roch, qui permettent de financer de nombreux projets, dont :

- 27,4 millions d'euros consacrés au verdissement de la Ville. Ils financeront l'extension de la Promenade du Paillon, le verdissement des cours d'écoles et de crèches, le réaménagement du square d'Arménie ou encore l'opération 1 arbre 1 habitant ;
- 32,2 millions d'euros consacrés à la sécurité. Ils financeront la création du premier Hôtel des Polices mutualisé de France, la poursuite du programme de vidéoprotection ainsi que l'acquisition de matériel pour la Police Municipale ;
- 12,5 millions d'euros consacrés à la vie scolaire avec la poursuite du plan d'équipement et du plan numérique, les travaux d'amélioration du confort thermique, la construction d'un restaurant scolaire pour le groupe des Magnolias, ou la création d'un groupe scolaire Comptoir Métallurgique du Littoral.

LES BUDGETS ANNEXES

Par exception au principe d'unité budgétaire, la réglementation permet, voire impose, d'isoler les dépenses et recettes de certains services au sein de budgets annexes. La Ville de Nice en compte trois.

Par rapport au budget principal, les masses sont plus faibles.

Ils se présentent de manière synthétique comme suit :

En millions d'euros	Section	Dépenses réelles	Recettes réelles
Budget annexe de l'Opéra	Fonctionnement	21,2	21,7
	Investissement	0,7	0,2
Budget annexe Acropolis-Nikaïa	Fonctionnement	10,1	10,6
	Investissement	1,7	1,3
Budget annexe de la fourrière automobile	Fonctionnement	3,7	3,7
	Investissement	0,1	0